

BONS DE NOEL

Pour bénéficier des bons de Noël :

Vous devez avoir 70 ans au 1^{er} Janvier 2026

Votre revenu fiscal de référence doit être inférieur :

à 15 744 € pour les personnes seules

à 22.440 € pour les couples

Merci de déposer votre feuille d'impôt sur les revenus de 2025 en mairie avant le 30 Novembre 2026.

Les bons seront distribués avant les fêtes de fin d'année.

La mairie